

Le conseil européen révisé le Cadre de référence des 8 compétences clés.

Recommandation du 22 Mai 2018

12 ans après son lancement, le Conseil Européen décide de revoir sa copie par le biais d'une consultation publique : pour se mettre à jour par rapport aux évolutions du travail et au maintien de graves carences dans les compétences de base d'une partie de la population européenne ; pour s'assurer d'une meilleure convergence vis-à-vis d'autres politiques et dispositifs européens (comme le développement durable) et internationaux (celles de l'UNESCO en particulier) ; mais aussi, peut-on le penser (même si ça ne l'est pas dit...), pour renforcer une « résilience sociale » au terrorisme qu'une politique trop centrée sur « l'employabilité » laissait en jachère ! « *Les compétences clés définies [...] visent à jeter les bases de sociétés plus justes et plus démocratiques* », est-il ainsi précisé... La reformulation des compétences 5 et 8, en particulier, semblent le signifier (cf. ci-dessous).

Les compétences clés font l'objet d'une nouvelle formulation : ce sont « ... *celles qui sont nécessaires à toute personne pour l'épanouissement et le développement personnels, l'employabilité, l'inclusion sociale, un mode de vie durable, la réussite dans une société pacifique, une gestion de vie saine et la citoyenneté active* ».

Ces inflexions se retrouvent dans les libellés et les compétences du Cadre de référence.

Recommandation de 2006	Recommandation du 22 Mai 2018.
	Les compétences ...
1. Communication dans la langue maternelle	... en lecture et écriture
2. Communication en langues étrangères	... multilingues
3. Compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies	... mathématique et les compétences en sciences, en technologies et en ingénierie
4. Compétence numérique	... numériques
5. Apprendre à apprendre	... personnelles et sociales et la capacité d'apprendre à apprendre
6. Compétences sociales et civiques	... citoyennes
7. Esprit d'initiative et d'entreprise	... entrepreneuriales
8. Sensibilité et expression culturelles	... relatives à la sensibilité et à l'expression culturelles

Le lecteur pourra approfondir les évolutions par la lecture du document¹ sur le Site Eure.K². Pour ce qui nous intéresse, notons celles qui étaient l'objet particulier de notre projet.

¹ <http://www.eure-k.eu/wakka.php?wiki=TextesFondateurs>

² <http://www.eure-k.eu/>

Le champ de la **5^{ème} compétence** s'est donc ouvert. Elles correspondent maintenant à « *l'aptitude à réfléchir sur soi-même, à gérer efficacement le temps et l'information, à travailler en équipe dans un esprit constructif, à faire preuve de résilience et à gérer personnellement son apprentissage et sa carrière. Elles comprennent la capacité à faire face à l'incertitude et à la complexité, à apprendre à apprendre, à veiller à son bien-être physique et émotionnel, à rester en bonne forme physique et mentale, ainsi qu'à pouvoir mener une vie saine et tournée vers l'avenir, à faire preuve d'empathie et à gérer les conflits dans un contexte inclusif et favorable.*

« *Pour interagir avec les autres et participer à la société de manière fructueuse, il est essentiel de comprendre les codes de conduite et les règles de communication généralement acceptés dans différentes sociétés et divers environnements* ».

La **7^{ème} : les compétences entrepreneuriales**, « *désignent la capacité de réagir à des possibilités et des idées et de les transformer en valeurs pour d'autres* ».

La **8^{ème} : les compétences relatives à la sensibilité et à l'expression culturelles**, « *(...) supposent de comprendre et de respecter la façon dont les idées et le sens sont exprimés et communiqués de manière créative dans des cultures différentes et à travers un éventail d'arts et d'autres formes de culture. Elles nécessitent de s'engager à comprendre, à développer et à exprimer ses propres idées et son sentiment d'appartenance ou son rôle dans la société de différentes manières et dans divers contextes.* »

Notons, enfin, les **3 défis à relever** que formulent le Conseil européen : « *le recours à une diversité de méthodes et de contextes d'apprentissages, le soutien des enseignants et autres membres du personnel éducatif, ainsi que l'évaluation et la validation du développement des compétences* ».

De quoi redonner une actualité au projet Eure.K !!!